

# Compte rendu de la réunion du bureau

Samedi 26 septembre 2020

Présents : Franck Brechon, Jean-Charles Ribes, Georges Castelvi, Eric Bouchet, Jocelyne Kastelnil, Elodie Capet.

Excusés : Séverine Romestant, Guillaume Martins, Emmenuel Nantet, Oscar Encuentra, Jean Sicre, Cyr Descamps.

## 1. Réglementation Hyperbare

Suite à la publication du dernier décret manquant pour finaliser le nouveau dispositif réglementaire sur l'hyperbarie, une rencontre a eu lieu avec le Cellule hyperbarie du DRASSM, Eric et Franck, par visioconférence. Une note complète, qui sera soumise au DRASSM avant diffusion, sera proposée prochainement aux membres pour synthétiser la réglementation actuelle.

Il ressort déjà :

- que le certificat d'aptitude à l'hyperbarie mention B « archéologique » est d'une validité de 10 ans au lieu de 5 ans en règle générale.
- que son renouvellement pourra se faire en commission sur pièces administratives (envoyer une demande au DRASSM avec lettre de motivation, carnet de plongée...) sans examen de recyclage.
- que nos certificats actuels doivent être convertis d'ici avril 2022. La procédure sera détaillée dans la note en préparation.
- qu'une équivalence peut-être demandée par des plongeurs hyperbares étrangers

En matière de formation, le DRASSM va habiliter les organismes de formation. La formation se déclinera sur 8 thématiques à aborder sur une durée de 35h pour 0b ; 70h pour le 1b, 70h de plus pour le 2b) avec une seule journée sur la formation théorique archéologique, le cœur de la formation portant sur la sécurité de la plongée archéologique. L'habilitation sera délivrée gratuitement aux organismes de formation par le DRASSM, alors que la qualification pour les autres spécialités est payante.

Un nouveau manuel des procédures hyperbares vient d'être publié par le DRASSM. Il réintroduit des autorisations temporaires (anciennes dérogations) valables sur un chantier seulement, pour une part des plongeurs du chantier à condition de demander la dérogation en même temps que l'autorisation d'opération (avec l'annexe 6 de la demande). Ce dispositif est intéressant pour les étudiants et les plongeurs qui découvrent l'activité.

## 2. Opérations de terrain

Les perspectives d'opérations de terrain pour l'année à venir sont évoquées.

En Roussillon :

- Franck Brechon : poursuite éventuelle de l'opération de sondages sur Collioure sur la même période en fonction des résultats acquis cette année sur l'opération en cours. Il faudra alors prévoir panneau explicatif des opérations à mettre sur la plage. La Mairie réserve par ailleurs le meilleur accueil à l'Aresmar

- Oscar Encuentra : poursuite des opérations de prospections sur Port-Vendres et abord, avec des vérifications de points notamment signalés par des pêcheurs à Leslie Lambert dans le cadre de la préparation de son M2 à l'UPVD)

À l'étranger :

- Jean Sicre : poursuite des sondages à Tyr si les conditions politiques, économiques sociales et sanitaires le permettent, l'opération prévue en octobre 2020 étant annulée devant les difficultés traversées par le pays. La Fondation Honor Frost conserve toutefois les financements et les reporte sur l'année prochaine
- Emmanuel Nantet : poursuite de l'opération qu'il a engagé sur le port sud de la cité de Tibère, avec une partie de prospection dans les eaux du lac.

### **3. Relations avec les collectivités**

À Collioure, dans la poursuite des excellentes relations nouées avec la municipalité précédente, le nouveau maire Guy Llobet et Jean-Pierre Gillery son adjoint sont très intéressés par nos travaux et souhaitent que nous les poursuivions sur la ville. Ils sont aussi demandeurs de retours vers le public et organisent une conférence avec Georges et Franck le 30 septembre.

À Port-Vendres, un rendez-vous a été sollicité auprès de M. Gréory Marty, nouveau Maire. Il n'y a pas encore de réponse de sa part, et un entretien rapide a eu lieu avec M. Bellet, adjoint en charge du patrimoine. D'un point de vue matériel, les services techniques ont prêté le local au fond de la rue Combes pour abriter le bateau.

En termes de valorisation publique, le projet de musée tel qu'il avait été pensé avec exposition de l'épave de Port-Vendres 1 est abandonné sur sa base initiale et sera peut être repris mais la baisse. Les projets comme « Escales à Port Vendres » et l'ouverture au public du phare du cap Béar sont abandonnés.

Avec le Département rdv est pris avec Michel Moly (1<sup>er</sup> Vice-Président et élu du canton de la Côte Vermeille) pour présentation de la situation de l'Aresmar, de nos travaux. Et pour évoquer diverses perspectives d'avenir.

### **4. Création d'une section de plongée fédérale au sein de l'Aresmar**

Les Aresmarins servaient jusqu'à présent d'intermédiaire pour les demandes de financement auprès de la FFESSM et reversaient ensuite les fonds obtenus. La proposition est de créer une section fédérale au sein de l'Aresmar afin que nous soyons directement affiliées et que les membres qui le souhaitent puissent être licenciés à la FFESSM (il en faut 11 par an). La création d'une section interne de « plongée fédérale » permettra aux seuls membres qui le souhaitent de prendre une licence alors qu'une adhésion simple de la structure Aresmar aurait imposé à tous les membres d'être licenciés. Cela implique une modification de statuts de l'Aresmar et la rédaction d'un règlement intérieur de la section qui feront l'objet d'une AG extraordinaire le même jour que l'AG ordinaire.

Il est décidé de proposer à l'AG que le bureau de l'Aresmar soit aussi le bureau de la section fédérale et que celle-ci ne soit pas dotée de ses propres comptes.

Un mail aux adhérents sera envoyé pour les informer de l'ouverture d'une section plongée pour qu'ils ne prennent pas leur licence ailleurs s'ils le souhaitent.

### **5. Assemblée générale**

Elle aura lieu le samedi 5 décembre, à 9 h pour l'assemblée générale extraordinaire et à 10 h pour l'assemblée générale ordinaire. Il y a lieu de demander l'amphi Y à l'université pour avoir plus de place et appliquer les gestes liés aux covid.

## 6. Point financier

Le solde au 17 septembre s'élève à 4 780 €. Avec les frais sur les opérations en cours et les recettes en attente, cela nous projette à un solde de 9 000 € sur le compte courant à la clôture de l'exercice et de 1 747 € sur livret.

## 7. Livres

290 exemplaires ont été tirés initialement, puis 100 ont été retirés récemment. La vente se poursuit avec environ un exemplaire expédié par semaine en moyenne, pour moitié en librairie, pour moitié par commande directe de particulier.

Il en reste 50 à 60.

Il est décidé de vendre les livres aux auteurs à 10 € et non 15 € à condition que ces derniers ne les remettent pas en vente à leur tour.

## 8. Publications

Un état des publications en attente de finalisation est dressé :

- Bellegarde : Georges explique que Jean et Cyr travaillent sur cette publication. La possibilité d'éditer un livret vendu localement est évoquée ;
- Port-Vendres 9 : Georges indique qu'il va reprendre contact avec Michel pour relancer le travail sur la publication ;
- Port-Vendres 6-7 : la dendrochronologie sur la quille a été retardée à cause du confinement, sera faite à l'automne. Ensuite, la fouille sera publiable rapidement. Georges et Franck s'en occupent ;
- cap-Gros : article terminé, soumis à la Revue Archéologique de Narbonnaise pour 2021. Un article sur les seules analyses archéométriques a été publié dans Archéo 66 par Franck et Véronica Martinez ;
- épandage de tuiles de Reguers : Emmanuel et Franck travaillent à un article dans l'optique de la finir en octobre/ novembre. Il sera soumis à la *Journal of Roman Archaeology* ;
- Port-Vendres 5, 11 : la publication reste pour l'heure en suspend ;

Le parc marin prépare une exposition sur le gisement d'Anse Gerbal à laquelle Aurélie Albaret est associée. Le mémoire d'Alexandre Vresk sur PV1 - Anse Gerbal peut servir de base à un livret de vulgarisation diffusé localement que le Parc Marin et l'Aresmar pourraient éditer sur la même base technique et financière que le livre sur les 30 ans.

## 9. Rencontres, activités

Centre culturel de Collioure, ce mercredi (Franck, Georges) : présentation de l'archéologie sous-marine, des chantiers sur la cote Vermeille et sur les fouilles à Collioure

Journée d'études sur le commerce maritime à l'université de Perpignan : 27 novembre (présentiel et visio conférence)

Colloque à Paris sur les pionniers de la plongée archéologique au Musée de la Marine : l'Aresmar sollicitée pour communication. Georges Castellvi évoquera Yves Chevalier. Aurélie Albaret et Franck Brechon évoquerons les autres pionniers et les débuts de la discipline dans la région.

## 10. Matériel

L'ensemble du matériel fonctionne bien, les pompes en particulier. Merci à Chary et Jean-Charles de se dévouer pour que notre matériel fonctionne.

*Pompes :*

L'investissement dans une 5e pompe est nécessaire pour l'avoir en cas de besoin. Il sera à réaliser avant l'AG eu égard aux fonds actuellement disponibles. Il faut compter environ 550€

*Bateaux :*

Bateau Aresmar : il sera sorti de l'eau quelques jours après la réunion et remise dans le hangar de l'extrémité de la rue Combes. Une fuite d'huile est à réparer sur l'embrayage/inverseur. Franck demande un devis avant de décider si nous le faisons faire ou le faisons nous même.

*Zodiac :*

Le moteur Yamaha doit faire l'objet d'un démontage pour refixer la tige de commande d'inversion de marche. Béar Yachting nous conseille de le faire nous même car c'est long donc cher, mais simple. Le moteur « Moïse » doit encore faire l'objet de petites réparations (joints, carburation).

La discussion porte ensuite sur l'opportunité confirmée d'envisager un zodiac de plus en cas de problème, ou d'une barge alu qui paraît plus adaptée.

*Voiture :*

La Simca a été vendue 450 € La solution de la location a été envisagée pour la remplacer durant les chantiers mais elle est bien trop chère, non multiconducteur avec un risque non négligeable d'être abimée. Annick Teston propose de donner sa vieille C3 (dotée d'un attelage, 270 000 km, CT OK, révision faite) à l'association contre un reçu fiscal. Le don est accepté.

La réunion est levée à 11 h 30.

La secrétaire,  
Elodie Capet